



Promotion de la Santé à l'École

VISÉ BASSE-MEUSE

Autorisation de Vaccination 2024-2025

DIPHTERIE – TETANOS – COQUELUCHE

Madame, Monsieur, Chers parents,

Notre service propose de vacciner **gratuitement** les élèves contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche. Cette vaccination pourra être réalisée au cours de l'année scolaire mais uniquement **avec l'accord parental (autorisation signée)**. Merci de remplir ce document.

Nom de l'élève : Prénom de l'élève :

Date de naissance :/...../

Ecole : Classe :

Apposer ici une vignette de mutuelle au nom de
l'enfant ou noter son numéro de registre national

VEUILLEZ COCHER VOTRE CHOIX (un seul choix possible)

- Je demande à l'équipe de médecine scolaire de réaliser le/les rattrapages de vaccination et je joins une copie du carnet de vaccination.
- Je demanderai à mon médecin traitant (généraliste ou pédiatre) de mettre mon enfant en ordre de vaccination.
- Je ne souhaite pas faire vacciner mon enfant actuellement.

Numéro(s) de téléphone des parents : / et/.....

Adresse mail :

Date : / / Signature(s) parentale(s).....

Attention !!! Joindre impérativement une copie de la carte de vaccination de votre enfant ou une copie des pages « vaccinations » de son carnet de santé.

La participation de l'enfant au programme de vaccination engendre un traitement de données à caractère personnel pour lequel l'ONE est responsable de traitement. Le traitement de données est obligatoire, en vue de documenter les actes médicaux réalisés auprès du public bénéficiaire (loi du 28/08/2002 relative aux droits du patient).

Le traitement de données inclut un enregistrement dans un Registre vaccinal sécurisé (base de données e-vax). Afin d'assurer le suivi des vaccinations, les données présentes dans ce registre de vaccination sont disponibles pour des professionnels des soins de santé qui ont un lien thérapeutique avec le patient (pédiatres, médecins généralistes, consultations d'urgence, consultations pour enfants de l'ONE, services de promotion de la santé à l'école). Les données sont également disponibles pour le bénéficiaire. Les données seront conservées également dans le dossier médical de votre enfant durant 30 ans.

Les données sont également anonymisées (cela signifie que votre enfant ne peut absolument plus être identifié) en vue de leur traitement ultérieur à des fins d'épidémiologie et de statistique. Ce traitement permet notamment d'évaluer la qualité et l'efficacité du programme de vaccination en Communauté française (Fédération Wallonie-Bruxelles). Ces dispositions sont prévues dans le Décret du 1er février 2024 relatif au traitement des données à caractère personnel dans le cadre des missions d'accompagnement, des programmes de médecine préventive et de soutien à la parentalité de l'ONE et les données sont traitées conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD).

Vous disposez (sans frais), notamment, d'un droit d'accès et de correction aux données concernant votre enfant. Pour découvrir l'ensemble des droits dont vous disposez consulter la page : <https://www.one.be/one-cookies>.

Pour exercer ces droits, veuillez-vous adresser à l'Office de la Naissance et de l'Enfance (responsable du traitement) à l'adresse suivante : DPO, Chaussée de Charleroi 95, 1060 Bruxelles ou par courriel à l'adresse : dpo@one.be.

